

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AC205

présenté par

M. Courbon, Mme Keloua Hachi, Mme Céline Hervieu, M. Emmanuel Grégoire, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, M. Proença, Mme Rouaux, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, Mme Rossi, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	500 000 000	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	500 000 000
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	500 000 000	500 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et Apparentés vise à permettre la construction et l'aménagement de logements étudiants supplémentaires.

Alors qu'Emmanuel Macron promettait, en 2017, la construction de 60 000 nouveaux logements étudiants, en sept ans, c'est à peine la moitié qui est sortie de terre permettant seulement à 6 % des étudiants d'être logés à tarification sociale. Face à ce renoncement, les étudiant.e.s, forcés de trouver des solutions onéreuses et peu protectrices dans le parc privé, sont les victimes collatérales des tensions croissantes sur le marché du logement auxquelles s'ajoute la hausse des charges comme l'électricité.

De nouveau, lors de la présentation du « Pacte des solidarités » à la rentrée 2023, la Première Ministre de l'époque E. Borne avait annoncé la création de 30 000 logements supplémentaires d'ici la fin du deuxième quinquennat. Le compte n'y est toujours pas : en 2024, uniquement 2 605 nouveaux logements auront été construits ou pris en gestion par le réseau des œuvres (comme en témoigne le bleu budgétaire).

Alors, le dernier baromètre de l'IFOP sur la précarité étudiante démontre que l'accès à un logement représente un enjeu majeur pour la population étudiante, révélant des disparités significatives. La quête d'un toit s'avère semée d'embûches pour 50 % des étudiants, dont 18 % font état de

difficultés « très importantes ». Cette problématique s'accroît pour ceux cherchant à s'établir en solo, avec 25 % d'entre eux confrontés à des obstacles conséquents.

Pour 2025, cet amendement propose de dédier 500 m€ supplémentaires à la construction de nouveaux logements étudiants.

Afin d'assurer la recevabilité du présent amendement, il est proposé

- d'abonder, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, l'action 2 Aides indirectes du programme 231, à hauteur de 500 000 000 €,
- de diminuer d'autant les crédits inscrits à l'action 2, Agence Nationale de la Recherche, du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ».